



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 30836

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le financement des établissements de soins privés. Pour la première fois depuis 1991, les négociations tripartites ont échoué. Elle a décidé de baisser les tarifs de manière autoritaire de 1,95 %. Cette baisse nationale ne prend pas en compte les inégalités interrégionales, ni les inégalités intrarégionales. Elle va ainsi mettre en péril de nombreux établissements, surtout ceux qui avaient fait de gros efforts et dont les rémunérations des actes étaient déjà inférieures à la moyenne nationale. Un financement prenant en compte l'activité réelle ne serait-il pas préférable ? Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour aider les établissements qui rencontreraient des difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30836

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3396